



Communiqué de presse

Le lundi 22 juillet 2013

Réseaux de distribution électrique : rappel des consignes de sécurité

Les lignes électriques du réseau de distribution font parfois l'objet de vols de cuivre.

Outre les risques d'électrocution pour les auteurs de ces méfaits, ces agissements sont susceptibles de provoquer d'autres accidents.

Les services de l'État et ERDF appellent à la vigilance et invitent les citoyens à respecter quelques règles élémentaires de sécurité :

- ne jamais toucher à des fils tombés à terre : ils représentent un danger et ne doivent en aucun cas être touchés, déplacés ni même s'en approcher,
- signaler sans délai à ERDF toute anomalie constatée : fils électriques trop bas, poteaux endommagés, etc. en appelant le numéro unique de dépannage mis en place :

09 726 750 85

